

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2024

<i>NOMBRE DE Conseillers Municipaux ayant pris part au vote : 29</i>
--

<i>DATE DE L’AFFICHAGE de la liste des délibérations : 23 décembre 2024</i>

OBJET :

CM2024_106 - Petites Villes de Demain – Etude d’aménagement urbain – Demande de subvention auprès du Département de la Charente-Maritime

L’an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf du mois de décembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de SAUJON s’est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal FERCHAUD, Maire, en session ordinaire d’après convocation faite le treize décembre deux mille vingt-quatre.

PRESENTS :

Mmes et Ms Pascal FERCHAUD / Jean DAUDENS / Jean-Marc BABIN / Céline RENOULEAU / André FRANCHI / Véronique BETIZEAU / Elisa RATISKOL / Jean-François DANIEL / Rodolphe PETIT / Pascale JUAN / Caroline DUBOIS / Véronique TOURNEUR / Marie-Madeleine ROUIL / Jean-Christophe DORIDOT / Frédéric BOTTON / Nathalie AFONSO CORREIA / Nathalie NICOLE / Sandrine LAPEYRADE TISON / Alain FRICAUD / Alexandra LAVOIES / Jean-François MOREL / Gabriel DITGEN / Michel JOLY / Jean-Christophe DELHAYE / Bernard GEOFFROY

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :

- Mariette ADOLPHE représentée par E. RATISKOL
- Alain MAGEAUD représenté par G. DITGEN
- Christophe HERNANDEZ représenté par JM. BABIN
- Jean-Claude NEVEU représenté par M. JOLY

SECRETAIRE DE SEANCE :

Les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l’article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à l’élection du Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame Nathalie AFONSO CORREIA a été désignée, à l’unanimité, pour remplir cette fonction qu’elle accepte.

PETITES VILLES DE DEMAIN
ETUDE D'AMENAGEMENT URBAIN – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

Monsieur le Maire informe l'assemblée du lancement d'une étude d'aménagement urbain dans le cadre du programme Petites Villes de Demain (PVD). Ce projet répond à l'orientation stratégique n° 2 du plan guide de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) qui a pour objectif « d'aménager et adapter l'écrin du centre-ville : architecture, appropriation et espaces publics ».

L'objectif est de se doter d'une réflexion d'ensemble pour définir l'aménagement urbain du cœur de ville. Cette approche globale vise à gagner en cohérence lors des futurs aménagements et à prendre en compte l'ensemble des besoins (flux, usages...) et notamment de la rue Carnot et ses abords. Les propositions d'aménagement urbain et de qualification des espaces s'appuieront notamment sur les résultats de l'étude de la stratégie des mobilités menée en parallèle.

En partenariat avec la Banque des Territoires, le Département de la Charente-Maritime a mis en place un dispositif d'aide à l'ingénierie à destination des communes labellisées 'Petites Villes de Demain'. La prise en charge cumulée du montant des études correspond à 60% ou 80%.

Pour la réalisation de cette étude, la Ville de Saujon fait appel au bureau d'étude 'Rouge Bordeaux'. Le coût prévisionnel de l'étude est de 26 042,50 € H.T. soit 31 251,00 € T.T.C..

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide :

- D'APPROUVER le plan de financement d'étude d'aménagement urbain d'un montant de 26 042,50 € H.T.,
- DE SOLLICITER une subvention auprès du Département de la Charente-Maritime et en partenariat avec la Banque des Territoires au titre de la mission d'assistance PVD,
- D'AUTORISER le Maire, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Pour : 29
Contre : /
Abstention : /

Fait et délibéré le 19 décembre 2024

Pour copie conforme

Le Maire,



P. FERCHAUD

La secrétaire de séance,

N. AFONSO CORREIA

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE
Sous le N° 017-211704218 - 20241219-CM2024_106-DE
Accusé de Réception Préfecture Reçu le 23/12/2024 - Publié le 23/12/2024